

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SARREGUEMINES - 5752 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 09/01/2026 - 56 - 2010 B 00457 - 527 476 857 - A.J. Construction

11

11

11

2010 B 457
GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE SARREGUEMINES
Date du dépôt : 2010 10 15
Numéro : 2010 6156
Le Greffier

Bilan Actif

31/12/2024				31/12/2023
Brut		Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires	3 624	3 624	376
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	8 973	2 557	6 415
	Autres immobilisations corporelles	214 755	96 416	118 339
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 500		4 500
TOTAL (II)		231 851	102 597	129 254
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements	141 616		141 616
	En-cours de production de biens	454 651		454 651
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	574 602		574 602
	Autres créances	208 922		208 922
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES	7 380		7 380
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	23 562		23 562
	TOTAL (III)	1 410 734		1 410 734
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 642 585	102 597	1 539 987

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

RECEIVED
JAN 21 1961

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		180 432
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	200 635	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	33 463	20 203
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	245 098	211 635
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	155 329	226 854
	Emprunts et dettes financières divers (3)	393 264	299 911
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	452 069	461 802
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 825	225 884
	Dettes fiscales et sociales	156 361	154 383
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 042	4 420
	Produits constatés d'avance (1)		3 380
	Total des dettes	1 294 890	1 376 633
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 539 987	1 588 268
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	33 462,93	20 202,52
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	842 821	914 832
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	33 679	~ 40 588
(3)	Dont emprunts participatifs		

AJ CONSTRUCTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 38 rue des Frères Rémy
57200 SARREGUEMINES
527 476 857 RCS SARREGUEMINES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2025

TRIBUNAL JUDICIAIRE

20 OCT. 2025

SARREGUEMINES

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 33 462,93 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 33 462,93 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 234 097,75 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

